**Direction des pèlerinages Pamiers**

**16 rue des jacobins 09100 Pamiers**

**Tel Secrétariat : 06 09 98 28 11**

**pelerinages@ariege-catholique.fr**

**Informations pour les pèlerins diocésains non hospitaliers**

**Organisation** : Le pèlerinage diocésain annuel à Lourdes est organisé du **mardi 19 août au vendredi 22 août 2025.** Il est ouvert à toutes et tous : aux malades, à leurs accompagnants, aux hospitalier(e)s, aux familles, aux groupes (jeunes, chorales, par exemple) … et bien sûr aux personnes valides ne faisant pas partie de l’Hospitalité diocésaine.

Ces pèlerins valides seront en principe accueillis à l’**Hôtel Saint Sauveur** (\*\*\*) ou équivalent pour les repas et les nuitées. Ils ne seront donc ni avec les hospitaliers qui logeront essentiellement à l’Hôtel Sainte Rose, à l’Hospitalet ou à l’abri Saint Michel …, ni à l’Accueil Notre-Dame réservé aux malades et à leurs accompagnants.

Ces pèlerins valides pourront, s’ils le souhaitent, participer au programme préparé pour les malades dans le cadre de l’Hospitalité diocésaine : messe à la grotte, procession eucharistique, procession mariale, etc. En fonction du nombre d’inscrits, un programme spécifique « valide » leur sera de surcroit proposé.

Pour la durée de ce pèlerinage, ils seront couverts par une assurance Responsabilité Civile & Assistance souscrite par la Direction Diocésaine des Pèlerinages.

**Inscription** : Les malades et les hospitaliers, avec éventuellement leurs familles, s’inscrivent auprès de l’Hospitalité diocésaine ; les pèlerins valides accomplissent ces formalités auprès de la direction des pèlerinages.

Remplir une feuille d'inscription « pèlerin valide ». Tous les renseignements demandés sont indispensables à l’organisation du pèlerinage. Frais de séjour et de transport : **245 €** tout compris ; ajouter **105 €** pour bénéficier d’une chambre individuelle.

Merci d’envoyer le montant de votre participation, par chèque libellé à l'ordre de « AD Pamiers – Pèlerinages », avec votre feuille d’inscription, le plus tôt possible et impérativement avant le 15 juillet.

Horaires de départ (mardi 19 Août) donnés pour l’instant à titre indicatif (se présenter 20 minutes avant) : Lavelanet : 10h45 / devant l’ancienne gare (école de musique) ; Laroque d’Olmes : 11h00 / EHPAD des Ormeaux (arrêt de bus) ; Mirepoix : 11h15 / parking nouvelle gendarmerie ; Saverdun : 10h45 / parking Lidl ; Mazères : 11h15 / maison de retraite Gaston de Foix ; Pamiers : 12h00 / Parking Piscine - Stade Balussou ; St Jean du Falga : 12h15 / place de la mairie ;Tarascon : 11h30/ derrière la gendarmerie ; Foix : 12h30 / parking derrière gare, 12h45 / maison de retraite Bellissen ; St Girons : 13h45 / devant la maison de retraite ; Vallée de la Lèze (le Fossat, Lézat) : départ après 12 h.

Après une halte sur l'autoroute, arrivée à Lourdes vers 17h00.

Horaires de retour (vendredi 22 août) :

Départ de Lourdes à 14h00 ; arrivée approximative dans l’Ariège entre 17h00 (St Girons) et 19h30 (Lavelanet).

Bagages : Penser à prendre vos affaires de toilette, du linge de rechange, un chapeau/casquette et des vêtements de pluie (à Lourdes, le temps change vite !). Les serviettes de toilette sont fournies. Tous les bagages devront être étiquetés même ceux que vous gardez avec vous (sacs, etc.) ! Au départ des cars, des étiquettes seront disponibles car préparées à votre attention.

Conseil : Prendre avec vous votre carte Vitale et votre attestation de mutuelle (on ne sait jamais !).

**PS** Certaines personnes souhaitent venir à Lourdes surtout en cette année jubilaire … mais ne veulent pas partir pour autant **4** jours de chez elles. Il leur est proposé de venir à Lourdes et d’y repartir avec leurs propres moyens de transport en arrivant le mercredi 20 au matin pour repartir le jeudi 21 en fin d’après-midi. Une participation financière forfaitaire de **125 € (+ 105 € pour chambre individuelle)** leur sera alors demandée. Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec le service des Pèlerinages. Pour toute autre option, nous consulter.